



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70379>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-70379**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-56979

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Sannois

Correspondant : Monsieur le Maire

Adresse : Hôtel de Ville, Place du Général Leclerc, B.P. 60088 95111 SANNOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0139982063

Courriel : commande.publique@sannois.fr

Adresse internet : <http://www.ville-sannois.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Les Festivités de Noël 2024

CPV - Objet principal : 79952000

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "ReceptionOffres"

Au lieu de : "20/06/2024 à 12:00", **lire** : "27/06/2024 à 12:00"

- **Après la mention** : "Modification article 21 du CCAP", **ajouter** : "Pour le lot 2, à l'article 21 du CCAP, une coquille a été décelé. En effet, nous attendons un feu d'artifice d'environ 17 minutes alors que la quantité totale de matière active est au maximum de 50 kg ce qui n'est pas possible pour la durée souhaitée. En conséquence dans la version 2 du CCAP il n'est plus mention de limité totale de matière active. Suite à cette coquille la date de remise des offres est décalée au 27 juin 2024 à 12 h (voir RC v-2)"
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024